

# Octroi du permis pour la construction d'un ensemble d'immeubles à Wandre



| Publié le 18/12/2021 à 14:26

Lecture zen

Le collège communal de Liège va donner son feu vert pour la construction d'un ensemble de logements et la création d'une nouvelle voirie au niveau de la rue Tesny 116 A et de la rue Floréal 22 à 36 et 27 à 35 dans le quartier de Wandre.

Les travaux consistent en la construction de 6 maisons jumelées de 4 chambres, de gabarit R+1 avec combles, d'une surface habitable de  $\pm 92,50 \text{ m}^2$ , de 3 maisons isolées de 4 chambres, de gabarit R+1 avec combles, d'une surface habitable de  $100 \text{ m}^2$ , d'1 maison mitoyenne de 3 chambres, de gabarit R+1 avec combles, d'une surface habitable de  $\pm 68,50 \text{ m}^2$ , de 2 immeubles de gabarit R+1 à toitures plates de 4 appartements répartis comme suit : – au rez-de-chaussée, 2 appartements de 2 chambres, d'une surface habitable de  $\pm 59 \text{ m}^2$  - au 1er étage, 2 appartements de 2 chambres, d'une surface habitable de  $\pm 59 \text{ m}^2$ .



## Un jardin pour chaque maison

Chaque maison dispose d'un jardin, d'une aire de stationnement privative pour 1 à 2 véhicules, sauf pour la maison mitoyenne située le long de la rue de Tesny. Les appartements du rez-de-chaussée disposent d'un jardin à l'arrière du logement et ceux situés à l'étage disposent d'une terrasse en hauteur.



« Le projet respecte bien la directive de la Ville de Liège relative au stationnement automobile car il prévoit du stationnement automobile pour les 2 immeubles, de 15 à 19 emplacements + 1 emplacement PMR, en relation directe avec la voirie de desserte. 10 emplacements vélos seront également prévus pour les occupants et leurs visiteurs. Les futurs aménagements intègrent la perméabilité des sols. Ils permettront d'améliorer de temporiser le ruissellement lors de coup d'eau et de favoriser la biodiversité. », explique le collège communal de Liège, par voie de communiqué.



Pour ce faire, des dalles gazon seront installées comme revêtement de sol au niveau de chaque aire de stationnement automobile. « Madame Defraigne et le collège communal insistent également sur le fait que les nouvelles constructions doivent prévoir des toitures végétalisées, ce qui est le cas dans ce dossier, au niveau de toitures plates des immeubles à appartements ». Dans le cadre des charges d'urbanisme, le collège communal a demandé de contribuer à requalifier le principal parc public de Wandre, en aménageant un terrain de sport de type « agora ».

## Aussi une aire de jeux

Le projet prévoit également la réalisation d'une aire de jeu de  $\pm 130 \text{ m}^2$  à proximité des immeubles à appartements. Idéal pour les enfants du quartier. « Madame Defraigne apprécie le fait que les habitations respectent les prescriptions de la directive de la Ville de Liège au sujet de la qualité des logements dont la superficie peut accueillir des familles de 3 à 4 personnes, avec des espaces verts. Ce type de construction contribue à la réalisation de logements de qualité sur Liège, ce qui est primordial, pour la première échevine. La Ville de Liège est de plus en plus saisie de dossiers sur Wandre car c'est un quartier qui évolue, qui bouge », termine le collège.